

Chers collègues,

Suite à notre message du 29/04/2009 concernant la nouvelle variante de la grippe (H1N1), la Commission souhaite vous tenir au courant de l'évolution de la situation, ce 30/04/2009.

La nuit dernière, l'Organisation mondiale de la santé a relevé son niveau d'alerte au stade supérieur, passant du niveau 4 au niveau 5.

Cela signifie que la maladie se transmet d'homme à homme, à un rythme plus soutenu dans au moins deux pays (et plus seulement au Mexique).

L'OMS a relevé son niveau d'alerte parce que plusieurs cas de transmission d'homme à homme ont été confirmés hors du Mexique.

Néanmoins, à l'heure actuelle, aucun cas n'a été confirmé en Belgique, au Luxembourg ou en Italie.

Qu'est ce cela signifie pour le personnel de la Commission et leur famille ?

Cette élévation du niveau 4 au niveau 5 n'implique pas de nouvelles recommandations pour votre vie quotidienne.

Cependant, nous souhaitons rappeler à chacun l'importance des règles d'hygiène générales:

- Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon et en particulier, avant de manger, après avoir toussé ou éternué ou après avoir emprunté les transports publics.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir lorsque vous toussiez ou que vous éternuez. Jetez votre mouchoir dès que vous l'avez utilisé.
- Si vous êtes malade, restez à la maison et contactez votre médecin

Pour les membres du personnel partant en mission ou en voyage

Nous tenons à vous rappeler que la Commission recommande d'éviter tout voyage non-essentiel dans des régions où une transmission interhumaine a été confirmée.

Si un voyage professionnel dans une région à risque ne peut être évité, le Service Médical peut vous fournir des masques et des antiviraux. Dans ce cas, vous pouvez vous rendre directement au dispensaire du Service Médical (Bruxelles - BRE 2 6/403, Lux DRB-B-1/027; Ispra IPR 400/008).

Pour le personnel en provenance des régions concernées - si vous présentez les symptômes grippaux tels que fièvre, courbatures, gorge endolorie, toux, veuillez rester à la maison et contacter immédiatement votre médecin généraliste en l'informant de votre retour de voyage.

Veillez noter que le Service Médical n'est pas en mesure de vous offrir une prise en charge adéquate pour la grippe.

Comment la Commission s'est-elle préparée à protéger son personnel?

Le Service Médical de la Commission a constitué un stock de masques et d'antiviraux pour protéger son personnel. Si la situation s'aggrave (alerte pandémique selon l'OMS de niveau 6 et /ou activation du Plan de Contingence de la Commission), les informations et instructions seront données au personnel en temps voulu.

Mise à jour:

Veillez noter qu'une réunion extraordinaire des ministres de la Santé sur la grippe se tiendra ce jour. Si d'autres mesures sont à mettre en place, et en vue de ce long week-end, le personnel sera informé via IntraComm. Durant le week-end, vous pouvez consulter IntraComm depuis votre domicile par l'intermédiaire du lien suivant:

<https://intracomm.ec.europa.eu/> - login personnel + mot de passe internet.

Marco-Umberto MORICCA
Directeur, Politique sociale et de Santé,
DG ADMIN